

Démonstrateur *Territoires de maraîchers*
Action 6 “Accompagnement entrepreneurial” - Service d’analyse de comptabilité
Conditions de participation des fermes

1. Le projet

Le projet s’inscrit dans le cadre du Démonstrateur *Territoires de maraîchers* lauréat de l’appel à manifestation d’intérêt France 2030 “Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires” opéré par la Caisse des dépôts et consignations

Il constitue l’une des 18 actions retenues pour la phase de déploiement de ce démonstrateur et est financé dans ce cadre jusqu’à fin 2028.

Il vise à développer des outils et méthodes permettant d’améliorer le pilotage économique des fermes maraîchères diversifiées.

Pour en savoir plus sur *Territoires de maraîchers* :

<https://laceintureverte.fr/territoires-de-maraichers-un-demonstrateur-au-service-de-lagriculture-durable/>

2. L’équipe

Le projet est porté par Ceinture Verte Groupe.

Il est coordonné par deux experts spécialistes de l’accompagnement stratégique des fermes maraîchères diversifiées, Richard Laizeau et Charles Souillot.

Il est supervisé par un comité de pilotage national comportant des représentants de l’INRAE, Chambre d’agriculture France, FNAB, Cerfrance et des maraîchers.

3. Le service d’analyse de comptabilité

3.1. Description du service

Le service proposé consiste en une analyse automatique des résultats économiques de la ferme.

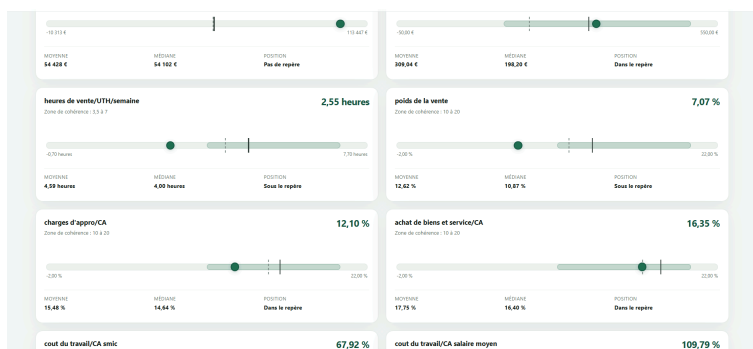
Concrètement, le chef d’exploitation transmet son dernier bilan comptable et répond à un questionnaire comportant une quinzaine de questions.

Ces données sont analysées de manière automatique à l’aide d’un système expert construit avec Richard Laizeau et Charles Souillot qui calcule des ratios, les compare aux références et en déduit des recommandations d’amélioration du système d’exploitation.

Le format de restitution comprend :

- un tableau de bord économique restituant l’ensemble des ratios calculés ;
- pour chaque ratio, un positionnement par rapport aux fermes similaires de notre échantillon de référence ;
- des recommandations d’amélioration du système d’exploitation générées de manière automatique.

Illustration : tableau de bord d’analyse des ratios économiques



3.2. *Gestion et utilisation des données*

Les données collectées sont hébergées en France chez la société Scaleway.

Les traitements de données externalisés sont réalisés par la société Mistral AI dans des infrastructures situées dans l'Union européenne, sans réutilisation des données pour l'entraînement de ses modèles et après anonymisation.

Les données personnelles transmises ne sont pas communiquées à des tiers et sont supprimées sur simple demande.

Une version anonymisée des données est conservée à des fins de traitement statistique et les organismes de recherche peuvent accéder gratuitement à ces données.

3.3. *Modalités d'utilisation du service*

Les fermes intéressées doivent transmettre leur dernier bilan comptable et répondre au questionnaire avant le 31 octobre 2026.

Les restitutions sont transmises entre le 1er et le 15 novembre 2026.

Les fermes participantes peuvent bénéficier d'une séance d'analyse avec un conseiller spécialisé entre le 15 novembre et le 31 décembre 2026.

L'utilisation du service est gratuite.

Vous pouvez bénéficier du service en transmettant vos données via le lien suivant :

<https://plateforme.laceintureverte.fr>

4. **Autres services**

D'autres services ont vocation à être développés dans le cadre du projet. Il est notamment envisagé de développer un service d'aide à l'optimisation de la planification hebdomadaire des tâches sur les fermes. Nous rechercherons des fermes pour tester ces services additionnels à compter du mois de décembre 2026. Vous pouvez vous manifester dès à présent si vous êtes intéressé.

5. **Contact**

Vincent Leyrit, vincent.leyrit@laceintureverte.fr, 06.84.68.40.64